



Frais bancaire abusif et obligatoire mis en condition generale

Par rafale01, le 24/02/2015 à 12:31

BONJOUR marque de politesse

depuis des année je suis au c i c et regulierement

il me propose fil banque payant pour consulter mes comptes

ce que j ai toujours refuser ce jour je recois un courrier qui m informe qu il ont mis fil banque dans leur condition generale et qu il me preleveront 2 eur mensuel à partir

d avril les ayant contacter il refuse de changer

je dois payer est ce legal

merci pour votre reponse